



SALAIRE 2019-2020

VOICI COMMENT VOUS L'AUREZ

4^{ème} et dernières propositions soumises à signature
Enveloppe globale de 4,05% sur 18 mois de 01/01/2019 => 30/06/2020

	2019		
	Non-Cadre	Cadre I à IIIB	Band IV
AG	0,90% + 0,15% (complément 2018) = 1,05% au 01/01/2019	0%	0%
AI	2% au 01/01/2019	2,75% + 0,15% (complément 2018) = 2,9% au 01/01/2019	3,05% au 01/01/2019
AI mini	45 €	110 €	110 €
Autres	Salaire Plancher	GES Cadre* de	
Mesures	1 735 €	0,15% au 01/01/2019	
Budget Global	3,05%		

*GES Cadre : Garantie d'Evolution de Salaire pour les Cadre non bénéficiaires d'une AI en 2019 et sans opposition de leur hiérarchie, Distribution 0,15% de la masse salariale des cadres I à IIIB. (AI : Augmentation Individuelle – AG : Augmentation Générale)

	2020		
	Non-Cadre	Cadre I à IIIB	Band IV
AG	0%	0%	0%
AI	1% au 01/01/2020	1% au 01/01/2020	1% au 01/01/2020
AI mini	45 €	110 €	110 €
Autres			
Mesures			
Budget Global	1%		

Commentaires CGT :

- ✚ Pour les cadres, suppression de l'AG et niveau d'AI inférieur à la politique salariale des non cadres, résultat de l'acharnement de certains Syndicats à maintenir coûte que coûte le système exclusif des AI.
- ✚ La GES n'est pas une AG : elle affecte un montant à une population (17% en 2018, et 42% chez les + de 60 ans), sans garantie de niveau d'augmentation.
- ✚ L'AG revue à la baisse pour les non-cadres à 0,9%, inférieure à l'inflation (1.2%).
- ✚ Le niveau en 2019 est de 2.75% car 0.15% est un rattrapage de 2018.
- ✚ Pas d'AG pour les non cadres 1er semestre 2020.
- ✚ Le rapport des frais de personnel sur le chiffre d'affaire est passé de 16% (2013) à 13% (2017) ce qui aurait dû permettre une politique salariale supérieure au 2,9% en moyenne sur cette période.

Consultation

(à envoyer par courriel à : Syndicat.Cgt@airbus.com)

Cette consultation a pour but de prendre en compte votre avis sur la signature de l'accord :
 Êtes-vous :

Ingénieurs / Cadres

Administratifs /Techniciens

POUR LA SIGNATURE

CONTRE LA SIGNATURE

Vos commentaires :

Si vous souhaitez recevoir des informations CGT, merci de nous laisser votre adresse courriel :



Site internet du syndicat

<http://airbusce.reference-syndicale.fr/>

Courriel : Syndicat.Cgt@airbus.com

Téléphone : 05 61 93 15 07

le 2 avril 2019